



IVG MÉDICAMENTEUSE PAR LA SAGE-FEMME

HÉLÉNA SEGAIN

SAGE FEMME COORDINATRICE

CHI POISSY / ST GERMAIN EN LAYE

CEGORIF 27 JANVIER 2017

ETAT DES LIEUX

- EN FRANCE ENVIRON 220 000 IVG
- EN 2015 ENVIRON 80 % DES IVG SONT RÉALISÉES EN SECTEUR HOSPITALIER ET MAJORITAIREMENT EN SECTEUR PUBLIC
- 18 % DES IVG MÉDICAMENTEUSES SONT FAITES EN CABINET ET 1,5 % DANS LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE
- ECARTS SELON LES RÉGIONS EN IDF 25 % DES IVG MÉDICAMENTEUSES SONT FAITES À DOMICILE (5% EN ALSACE ET PAYS DE LA LOIRE)

EVOLUTION DES TEXTES DE LOIS

- LA LOI SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE PARUE LE 17 JANVIER 1975 AU JOURNAL OFFICIEL, DITE « LOI VEIL » A ÉTÉ MODIFIÉE À PLUSIEURS REPRISES
- LA LOI DU 4 JUILLET 2001
- LA LOI N°2016-41 DU 26 JANVIER 2016 DITE LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ.

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

- **LA PRISE EN CHARGE** HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PEUT ÊTRE FAITE PAR DES MÉDECINS OU DES SAGES-FEMMES **JUSQU'À 7 SA**.
- CEUX-CI DOIVENT JUSTIFIER D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ADAPTÉE (PRATIQUE SUFFISANTE ET RÉGULIÈRE DES IVG MÉDICAMENTEUSES DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ — ARTICLE R221 2-1 1 ET AVOIR PASSÉ UNE CONVENTION AVEC UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ AUTORISÉ EN MATIÈRE D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE PAR VOIE MÉDICAMENTEUSE.
- LA SAGE-FEMME S'APPROVISIONNE EN MÉDICAMENTS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE L'IVG PAR COMMANDE À USAGE PROFESSIONNEL AUPRÈS DE LA PHARMACIE D'OFFICINE DE SON CHOIX.

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTE

L'INFORMATION DE LA PATIENTE EN DEMANDE D'IVG

- IL S'AGIT D'UNE OBLIGATION, QUI EN MATIÈRE D'IVG, AVAIT ÉTÉ LÉGIFÉRÉE DÈS LA PUBLICATION DE LA LOI VEIL (ARTICLE L 162-3).
- IL S'AGIT D'ABORD D' INFORMATION ORALE AU DÉCOURS DE LA CONSULTATION ENTRE LA SAGE FEMME ET LA FEMME EN DEMANDE D'IVG.
- UNE INFORMATION ÉCRITE EST OBLIGATOIRE : ELLE POURRA SE REPOSER, SOIT SUR LE DOSSIER GUIDE ÉDITÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ , DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, SOIT SUR UNE FICHE D'INFORMATION RÉDIGÉE PAR LA SOCIÉTÉ SAVANTE.
- UN DOCUMENT ÉCRIT PRÉCISANT LE PROTOCOLE À RESPECTER DOIT ÊTRE REMIS À LA FEMME.

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTE

- 2 CONSULTATIONS SONT OBLIGATOIRES AVANT LA RÉALISATION DE L'IVG
- 1° DEMANDE D'IVG = INFORMATION , REMISE DU DOSSIER GUIDE , INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTES MÉTHODES , ENTRETIEN PSYCHO SOCIAL, ATTESTATION DE 1° CONSULTATION
- 2° CONFIRMATION DE LA DEMANDE = DOCUMENT ÉCRIT , DISCUSSION DE LA MÉTHODE CONTRACEPTIVE APRÈS IVG , DÉPISTAGE IST, VÉRIFICATION RHÉSUS, UNE INFORMATION SUR LES RISQUES D'ÉCHEC
- CONSULTATIONS SUIVANTES : - PRISE DE LA MIFÉPRISTONE AU CABINET , PRESCRIPTION ANTALGIQUE +/- ARRÊT DE TRAVAIL , FICHE DE LIAISON POUR LE PARTENAIRE CONVENTIONNÉ
36 H À 48 H PLUS TARD - PRISE DU MISOPROSTOL , DÉBUT DE LA PRISE DE CONTRACEPTION SI COP OU POSE D'UN IMPLANT

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTE

DURANT CETTE PÉRIODE

- LA SAGE FEMME DOIT RESTER DISPONIBLE ET LAISSER SES COORDONNÉES ET/OU CELLES DU CENTRE AVEC LEQUEL ELLE A SIGNÉ UNE CONVENTION EN CAS DE NÉCESSITÉ
- LES SAIGNEMENTS ET LES DOULEURS SONT DES EFFETS ATTENDUS DE LA PROCÉDURE, ILS DEVIENNENT DES COMPLICATIONS SI L'IMPORTANCE ET LA DURÉE DE CES EFFETS DÉPASSENT LE CADRE ÉTABLI.

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTE

LA CONSULTATION DE SUIVI 14 À 21 JOURS APRÈS PRISE DE LA MIFÉPRISTONE

- SI ELLE N'EST PAS CLINIQUEMENT INDISPENSABLE MAIS DEVRAIT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT PROPOSÉE AFIN DE S'ASSURER DE L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT.

SUCCÈS DE LA MÉTHODE : AVORTEMENT SANS NÉCESSITÉ D'UN ACTE SUPPLÉMENTAIRE CHIRURGICAL

- ELLE A PAR AILLEURS D'AUTRES OBJECTIFS (CONTRACEPTION , VÉCU DE L'IVG)


PARTENARIAT SERVICE DE GYNÉCOLOGIE ET SAGE FEMME LIBÉRALE

- SANS CONVENTION UNE SAGE FEMME NE PEUT PRENDRE EN CHARGE LES DEMANDES D'IVG DE SES PATIENTES
- LA CONVENTION PRÉVOIT DE « JUSTIFIER D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ADAPTÉE (PRATIQUE SUFFISANTE ET RÉGULIÈRE DES IVG MÉDICAMENTEUSES DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ) ».
- DES FORMATIONS : REHVO (RÉSEAU ENTRE LA VILLE ET L'HÔPITAL POUR L'ORTHOGÉNIE) OU ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



**PARTENARIAT SERVICE DE GYNÉCOLOGIE ET SAGE
FEMME LIBÉRALE**

**OUVERTURE DES CONVENTIONS AUX SAGES FEMMES
À VENIR SI PAS ENCORE D'ACTUALITÉ DANS VOS SERVICES**



LIVRET
D'INFORMATION

IVG HORS ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ



À l'attention des médecins

